

# Vérificateur Equipement de Protection Individuel (EPI)

## Objectifs

- Connaître la législation spécifique aux EPI
- Créer et gérer le registre de sécurité
- Acquérir les bons automatismes pour le contrôle des EPI
- Identifier les défauts et mettre en place les actions correctives
- Créer un système de gestion des EPI adapté à votre fonctionnement

## Contenu

- Définition des EPI et directive 89/686 CEE
- Marquage CE, les normes et les obligations
- Catégories des EPI, les organismes notifiés
- Obligations des employeurs et informations des travailleurs
- Aspects législatifs, sécuritaires et pratiques
- Registre de sécurité et rapports de vérification
- Identification et marquage EPI, déclaration de conformité
- Méthodes de vérification, les actions correctives
- Stockage, nettoyage et entretien des équipements

## Modalités pédagogiques

- Nombre maximum de 6 participants par formateur
- Des supports de cours de qualité avec schémas explicatifs et illustrations
- Des formateurs expérimentés et en situation professionnelle pour un partage d'expériences et de connaissances approfondies
- Mises en situation sur ateliers spécifiques et mises en application selon les différentes situations
- Evaluation en situation professionnelle reconstituée pour observer les gestes et attitudes du candidat

## Public

- Tous les professionnels de l'élagage, du paysage et de la forêt
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil

## Durée et tarif

Durée : 2 jours

Tarif : 420€

Différentes prises en charge possible, nous consulter.

## Formateurs

Pierre TURMEAU, Damien CHAMPAIN

## Lieux et contact

Lycée et CFA Kerplouz LaSalle

Ou lieu à définir avec l'entreprise

Lucile HAILLOT

07.57.54.83.75

lucile.haillot@kerplouz.com